



Remise substantielle des intérêts

Par **lamiss06**, le **27/10/2015 à 20:41**

Bonjour,
Pourriez vous me dire que ve dire une remis substantielle des intérêts?? quand vous devez régler 5382 euros et que vs avez déjà régler 10 000 euros (en tout 15 000 euros) et que vous rembourser 200euros par mois?? a quoi ca correspond et qu'elle somme peut ton régler maintenant !!
Dans l'attente d'une réponse de votre part.
Céline

Par **moisse**, le **28/10/2015 à 08:52**

Bonjour,
Cela signifie qu'une réduction importante sur les intérêts calculés est effectuée afin de diminuer la dette.
Pour le reste je ne peux vous répondre. Sauf que dès lors qu'on cesse de rembourser normalement un crédit, les intérêts montent en flèche.